

**BERNARD LOISEAU S.A.**  
**Société Anonyme au capital de 1 790 125 €**  
**Siège social : 2, rue d'Argentine 21210 SAULIEU**  
**016 050 023 RCS DIJON**

**Communiqué de mise à disposition des documents préparatoires à l'assemblée générale mixte du 25 juin 2009**

L'assemblée générale mixte des actionnaires de Bernard Loiseau SA se tiendra le 25 juin 2009 à 10 heures au Relais Bernard Loiseau à Saulieu.

L'avis de réunion valant convocation, comportant l'ordre du jour, le texte des résolutions et les modalités de participation et de vote à cette Assemblée a été publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires du 13 mai 2009 (Bulletin n°57).

La brochure de convocation et d'information et les informations relatives à cette assemblée peuvent être consultées sur le site internet de Bernard Loiseau à l'adresse suivante [www.bernard-loiseau.com](http://www.bernard-loiseau.com).

Le rapport financier annuel 2008, le rapport du président du conseil d'administration au titre de l'article L.225-37 du Code de commerce et le communiqué relatif aux honoraires des contrôleurs légaux des comptes, sont disponibles sur le même site.

Les documents prévus par l'article R.225-83 du Code de commerce sont tenus à la disposition des actionnaires à compter de convocation de l'assemblée, conformément aux dispositions réglementaires applicables :

- tout actionnaire nominatif peut, jusqu'au cinquième jour inclusivement avant l'Assemblée, demander à la société de lui envoyer ces documents. Pour les titulaires d'actions au porteur, l'exercice de ce droit est subordonnée à la fourniture d'une attestation de participation dans les comptes de titres au porteur par l'intermédiaire habilité ;
- tout actionnaire peut en prendre connaissance au siège de la société pendant un délai de 15 précédent la date de l'Assemblée.

Les documents et renseignements relatifs à cette assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires dans les conditions légales et réglementaires.